



École Murielle-Dumont

Rapport annuel

2025-2026

Les orientations du projet éducatif de l'école Murielle-Dumont:

- 1. Accompagner nos élèves dans le développement des compétences liées à la maîtrise de la langue française*
- 2. Guider nos élèves dans leur parcours scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de chacun*
- 3. Offrir à nos élèves des opportunités de s'engager dans leur vie scolaire*

- Rencontres pédagogiques de type CAP et analyses de dépistage pour poursuivre le développement de pratiques pédagogiques probantes en français lecture, écriture et évaluation.
- Formation et travail en équipe niveau avec conseillère pédagogique en français.
- Actions concertées et ciblées en lecture. Dépistages pour tous dès la rentrée et 2 autres fois dans l'année pour une intervention en RAI 1^{re} à 6^e année. PRÈV en continuité au préscolaire.
- Accompagnement par la conseillère pédagogique en mathématique pour travailler les mathématiques autrement et développer une compréhension profonde chez nos élèves.
- Formation lecture interactive (tous sauf 1 titulaire).
- Formation Atelier de compréhension de texte (tous sauf les titulaires qui avaient déjà suivi la formation).
- Modélisation en classe par la conseillère pédagogique en français et en mathématique.

2025-2026 : formation continue

De nombreuses formations et des journées de travail en équipe niveau et cycle avec des conseillers pédagogiques et la direction ont permis de poursuivre la mise en place et le développement de pratiques pédagogiques probantes. Des formations et accompagnements par les pairs et par les mentores de niveau, mais aussi la direction et la direction adjointe, ont aussi contribué à développer les compétences des enseignants en insertion professionnelle.

Enseignants :

- Gestion de classe (individus)
- Éducation à la sexualité (sous-groupe)
- Causeries mathématiques au préscolaire
- Planification annuelle des tâches résoudre en mathématique (2^e année)
- Enseigner les mathématiques autrement (4^e et 5^e années)
- Lecture interactive (tous)
- Enseigner avec la littérature jeunesse (plusieurs enseignantes différents niveaux)
- Atelier de compréhension texte (tous)
- Enseigner les mathématiques et le français en classe multiniveaux
- Écriture au premier cycle
- Formations individuelles
- Suivi personnalisé avec CP (besoins personnels de l'enseignant(e))
- Accompagnement conseillère pédagogique en arts (musique)
- Mentorat et formations d'insertion professionnelle pour 8 enseignants
- Rencontre soutien-conseil avec les services EDA et CP approche inclusive pour des élèves en grands besoins

Service de garde et service du dîner

- Premiers soins et RCR
- Les cycles du passage à l'acte et les interventions préventives
- Le protocole-école, le protocole-élève, la mesure d'encadrement

Faits saillants 2025-2026

- Important achat de livres pour les bibliothèques de classe et la bibliothèque de l'école.
- Achat de matériel de manipulation mathématique pour tous les niveaux de la 1^{re} à la 6^e année grâce au fonds à destination spéciale.
- Achat de matériel d'intervention en lecture en 1^{re} année et en 3^e année.
- Abonnement aux ateliers et conférences « Aidermonenfant.com » offertes aux parents et au personnel.
- Soutien-classe pour certains élèves ou pour l'intervention de palier 2 en plus de l'aide à la classe.
- Aide à la lecture en fin d'année pour diminuer les effets de la glissade de l'été sur les élèves faibles en lecture de la 1^{re} à la 3^e année.
- Intervention du CÉ dans le dossier du stationnement et ouverture de places de stationnement sur rue pour le personnel de l'école.
- Application de la loi 94 (Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation) dans le milieu scolaire.
- Mise sur pied d'un plan d'urgence informatique pour la poursuite des activités en cas d'attaque paralysant le CSSMB.
- Poursuite du soutien positif au bon comportement
- Vidéos de modélisation des comportements réalisés par le parlement élèves.
- Poursuite des activités des Dragons (entrepreneuriat)
- Poursuite de la Brigade verte (développement durable)
- Marché de Noël
- Plusieurs activités intégrées –en présentiel- (sciences, histoire, arts, écrivain, conte, etc.).
- Plusieurs sorties (activités intégrées)
- Animation par la bibliothécaire du CSSMB
- Plusieurs activités récompenses-école en lien avec le système de renforcement des comportements attendus (jetons).
- Fête de la rentrée, fête de fin d'année
- Lecturothon et journée « Fête de la lecture »
- Activité de valorisation de la lecture « Mont livresque » pour toute l'école
- Animation TES en classe (prévention et résolution des conflits)
- Animation SPVM en classe
- Course d'automne MD
- Participation à la course de Saint-Laurent
- Activités liées aux Jeux olympiques
- Danse des élèves de 5^e et 6^e années
- Parlement des élèves et élection
- Activité « sentiment d'appartenance » en lien avec les séries des Canadiens
- Spectacle de talents
- Présentations en art dramatique
- Match de soccer adultes de l'école et élèves

Suivi des élèves à risque et HDAA 2025-2026

Le suivi des élèves à risque et des élèves HDAA s'est fait en concertation en **équipe multidisciplinaire** (direction, PNE, orthopédagogue, TES), 4 à 5 fois dans l'année. Ces rencontres permettent de recevoir les résultats d'évaluation des professionnels, de discuter des élèves à risque, de prioriser les services qui leur seront offerts et les démarches à faire (validation, classement, observation, étude de cas, suivis, évaluation, reprises d'année, etc.).

Les suivis d'élèves sont aussi faits lors des « **portraits de classe** », tenus après le premier bulletin, puis au besoin, au cours desquels les enseignants parlent de leurs élèves avec la direction, parfois aussi l'orthopédagogue et une TES afin de trouver des avenues pour mieux soutenir les élèves. De plus, des **rencontres CAP** durant lesquelles les dépistages sont analysés et où sont organisées les interventions de palier 1, 2 et 3 (grand groupe, sous-groupes de besoins, orthopédagogie) ont eu lieu trois fois par années du préscolaire à la 6^e année.

D'autre part, des rencontres « **étude de cas** » sont faites pour certains élèves à plus grands besoins ou pour lesquels une intervention concertée de la part de plusieurs intervenants est nécessaire. Au cours de ces rencontres, des actions sont mises en place puis réévaluées après quelques semaines. Cela pourrait donner lieu ensuite à l'ouverture d'un plan d'intervention, la mise sur pied d'un protocole-élève, etc. Les services EDA (enfant en difficulté d'adaptation), les conseillers pédagogiques du CSSMB, les intervenants externes (travailleur social, psychologue, neuropsychologue, pédopsychiatre, pédiatre, médecin de famille et/ou psychoéducateur au privé, en clinique, DPJ, CSSS, SNAP ou AMCAL, SPVM) sont parfois aussi présents aux études de cas afin de soutenir et conseiller l'équipe-école ou de soutenir les parents dans le développement de leurs habiletés parentales.

Enfin, les rencontres d'équipe et avec nos parents d'élèves pour les **plans d'intervention** sont aussi un moment de réflexion et d'échange afin de mettre en place les objectifs et moyens pour soutenir nos élèves à risque (qui peuvent aussi être des élèves doués et talentueux) et HDAA.

La collaboration avec les organismes externes est importante pour soutenir nos familles et nos élèves. L'école a donc collaboré avec les cliniques, le CSSS, la SPVM, la DPJ, Batshaw, l'arrondissement, les organismes SNAP, AMCAL, et le refuge, mais aussi les médecins, pédopsychiatre, le Lyall (école de jour Hôpital Douglas), etc.

Aperçu des services offerts aux élèves 2025-2026

Le service en orthopédagogie est un soutien de palier 3 offert aux élèves en difficulté, majoritairement en français, mais aussi en mathématique. 3 orthopédagogues interviennent auprès des élèves de la 1^{re} à la 6^e année surtout en individuel ou en sous-groupe de deux à trois élèves maximum (ayant des cibles d'intervention semblables) à raison de 3 fois par semaine, selon le modèle d'efficacité orthopédagogique soutenu par la recherche. Les élèves sont priorisés suite à l'analyse des dépistages et de leur dossier scolaire. Auprès des élèves dyslexiques et dysorthographiques, l'orthopédagogue procède à une intervention d'entraînement à l'utilisation des outils technologiques. Elle est aussi responsable de la gestion des outils technologiques et des élèves ayant des mesures adaptatives aux épreuves de fin d'année. 1 des orthopédagogue ayant été absente $\frac{3}{4}$ de l'année, elle a été partiellement remplacée par une enseignante-ressource.

Le service d'enseignant-ressource est offert aux élèves en soutien-classe, en sous-groupe de besoin et/ou en individuel, autant en français qu'en mathématique. En mathématique, les élèves priorisés sont d'abord ceux dont l'analyse du dossier scolaire a démontré qu'ils ont quelques années de retard en mathématique. En 25-26, 1 enseignante-ressource est intervenue 3 jours par semaine et 1 autre est intervenue $\frac{1}{2}$ année à raison de 4 jours par semaine.

Le service de soutien linguistique n'a pas été offert en 25-26. Suite à la consultation du comité EHDA, la mesure a servi à payer l'orthopédagogie et l'enseignement ressource qui ont pu intervenir auprès des élèves.

Le service de soutien à la mise en place du palier 2 est offert en 6^e année et s'est étendu à la 5^e année durant le dernier tiers de l'année afin de permettre aux enseignantes d'intervenir auprès de leurs élèves en difficulté en mathématique pendant que la personne-ressource est en soutien aux autres élèves.

Service d'aide à la classe (mesure aide à la classe) **et de soutien classe** (autres mesures de soutien) sont offerts aux classes où les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage sont fragilisées par la composition du groupe et les besoins académiques et comportementaux des élèves. L'aide peut être de 10 heures par semaine et jusqu'à 25 heures par semaine. Le service d'aide à la classe vise à ce que l'enseignant puisse enseigner et les élèves apprendre dans le meilleur contexte possible. Le soutien-classe peut aussi être du soutien au déploiement du palier deux d'intervention RAI. Il sert à soutenir les élèves au niveau de la réussite. Ce sont généralement des éducatrices et parfois des surveillantes qui font le soutien-classe. Divers aménagements ont été prévus selon les besoins des élèves et le fonctionnement de classe : aide ponctuelle lors des transitions et arrivées, accompagnement individuel, palier 2, soutien à la lecture, soutien au fonctionnement de la classe, etc.

Le service d'orthophonie a été offert à raison de 3 jours par semaine par une agente de correction du langage qui pouvait effectuer les thérapies de suivi, faire des observations et recommandations et collaborer avec les orthophonistes du CEP. L'école a fait appel aux services du Centre d'expertise professionnelle du CSSMB afin que 3 de ses élèves, qui avaient été priorisés par l'équipe multidisciplinaire et qui étaient sur la liste d'attente en orthophonie, puissent être évalués. Le service et la priorisation des élèves sont gérés par le CSSMB.

Le service de psychoéducation est offert aux élèves, priorisés par l'équipe multidisciplinaire, qui éprouvent des difficultés de comportement et de gestion des émotions afin de favoriser la réadaptation et le développement harmonieux de l'élève sur les plans social, personnel et scolaire (3 jours/semaine).

La psychoéducatrice intervient en soutien-conseil auprès de l'équipe-école et est la principale intervenante à travailler en collaboration avec les services externes.

Le service de psychologie est offert pour identifier et diagnostiquer, grâce à des évaluations formelles standardisées, les difficultés vécues par les élèves dans leur cheminement scolaire, leurs apprentissages et leur développement personnel, ainsi que pour soutenir le personnel enseignant dans sa recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les élèves (1.5 jour/semaine). Les élèves sont priorisés par l'équipe multidisciplinaire. Il n'y a pas de suivi psychologique.

Le service des trois techniciennes en éducation spécialisée est offert aux élèves de l'école en soutenant les enseignants en classe, en aidant les élèves dans la prévention des conflits et dans leur résolution de conflits ainsi qu'en les aidant à développer leurs habiletés sociales (35 heures/semaine). Elles animent aussi des ateliers en classe de prévention des conflits, de l'intimidation et de la violence. Elles interviennent en suivi auprès de certains élèves dont les besoins d'encadrement et au niveau du fonctionnement adaptatif sont plus élevés. Certains élèves intégrés en classe ordinaire nécessitent aussi parfois un entraînement afin d'être à même d'utiliser certains outils. Elles travaillent étroitement avec la psychoéducatrice afin de poursuivre les interventions quotidiennes en lien avec les suivis en psychoéducation. En 25-26, une des TES étant absente pendant $\frac{3}{4}$ de l'année, le service d'animation de sous-groupe d'habiletés sociales et certaines animations en classe n'ont pas pu avoir lieu.

Le dépistage de la vue est offert à l'école aux élèves du préscolaire, à l'école, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, par une optométriste.

La vaccination des élèves de 4^e année est offerte à l'école en collaboration avec le Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec.

Le dépistage de l'hygiéniste dentaire ainsi que le traitement au fluor sont offerts aux élèves de 2^e année, à l'école, par le Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec. En 25-26, les élèves de maternelle ont aussi reçu une animation de prévention.

Le service de garde est offert aux parents lors des journées scolaires ainsi que lors des journées pédagogiques. Ce service est axé essentiellement sur des activités ludiques liées à notre projet éducatif (service payant).

Le service du dîner est offert aux élèves qui dînent à l'école et consiste en une surveillance des élèves présents pendant qu'ils mangent et jouent (service payant).

Le service de traiteur scolaire est offert aux parents afin de leur permettre d'offrir un repas chaud à leur enfant (service payant).

Le service d'activités parascolaires est offert aux parents afin de leur permettre d'offrir des activités diverses à leur enfant durant l'heure du dîner et parfois après l'école (service payant).

Le service de photos scolaires est offert aux parents afin de leur permettre d'avoir un souvenir des années scolaires de leur enfant (service payant).